

JEAN-MARIE HALSDORF

- ▶ **MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET À LA GRANDE RÉGION**
- ▶ **MINISTRE DE LA DÉFENSE**

Jean-Marie Halsdorf est né le 1^{er} février 1957 à Luxembourg-Ville.

ÉTUDES ET FORMATIONS

Après des études secondaires au Lycée classique d'Echternach, Jean-Marie Halsdorf s'inscrit à l'université Louis Pasteur à Strasbourg, où il obtient le diplôme de docteur en pharmacie.

FONCTIONS MINISTÉRIELLES

À l'issue des élections du 13 juin 2004, Jean-Marie Halsdorf est nommé ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire en date du 31 juillet 2004.

Lors de la reconduction du gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) issu des élections législatives du 7 juin 2009, Jean-Marie Halsdorf est nommé ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, ministre de la Défense en date du 23 juillet 2009.

Jean-Marie Halsdorf représente le gouvernement luxembourgeois au Conseil des ministres de l'Union européenne dans la formation «Affaires étrangères» pour la partie Défense ainsi que dans la formation «Justice et affaires intérieures» pour la partie Sécurité intérieure.

AUTRES FONCTIONS POLITIQUES

Très engagé dans la politique locale, mais également dans les dossiers concernant la santé et la Sécurité sociale, Jean-Marie Halsdorf est élu conseiller communal à Pétange au 1^{er} janvier 1988. En 2000, il devient bourgmestre de la commune de Pétange.

De 2000 à 2004, Jean-Marie Halsdorf occupe le poste de secrétaire général du Syvicol (Syndicat des villes et communes luxembourgeoises) et est membre du bureau exécutif du Pro-Sud (Syndicat de

communes régional pour la promotion et le développement de la région Sud). De 2001 à 2004, il est président du comité du Syndicat intercommunal de l'Hôpital Princesse Marie-Astrid à Niederkorn.

De 1994 à 2009, il est membre de la Chambre des députés de la circonscription Sud. En 2003, Jean-Marie Halsdorf est rapporteur du budget de l'État pour l'exercice 2004.

Lors de son mandat de député, Jean-Marie Halsdorf est également membre effectif de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ainsi que suppléant du Comité des régions de l'Union européenne, du Conseil interparlementaire consultatif de Benelux et du Conseil parlementaire interrégional.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Après ses études en pharmacie, Jean-Marie Halsdorf exerce la profession de pharmacien en officine et en milieu hospitalier, notamment à la Clinique Sacré-Cœur de Luxembourg.



Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
19, rue Beaumont
L-1219 Luxembourg
Tél. : +352 247-84606
Fax : +352 22 11 25

Direction de la défense
(Ministère des Affaires étrangères)
6, rue de l'Ancien Athénée
L-1144 Luxembourg
Tél. : +352 247-84606
Fax : +352 22 11 25

Annuaire des sites publics
www.etat.lu